



CAMEROON



ASSEMBLEE GENERALE

64 ème SESSION

PREMIERE COMMISSION

DEBAT GENERAL

**DECLARATION DE M. FERDINAND NGOH NGOH, MINISTRE
CONSEILLER, CHARGE D'AFFAIRES A.I.**

New York, le 12 Octobre 2009

A vérifier au prononcé

MISSION PERMANENTE DU CAMEROUN
AUPRES DES NATIONS UNIES

PERMANENT MISSION OF CAMEROON
TO THE UNITED NATIONS

22 EAST 73rd STREET, NEW YORK, N.Y. 10021
(212) 794-2295 FAX: (212) 249-0533

Monsieur le Président,

Je voudrais commencer par vous exprimer au nom de la Délégation de la République du Cameroun, mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la Première Commission. Vos grandes qualités professionnelles et votre expérience sont assurément un gage de succès pour nos travaux. Je vous assure, à vous et aux autres membres du Bureau de la pleine coopération et de l'appui de ma délégation.

Je voudrais également rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Marco Suazo Fernandez du Honduras, pour son travail remarquable dans la conduite de nos travaux, au cours de la précédente session.

Monsieur le Président,

Ma délégation souscrit aux déclarations faites en ouverture de nos travaux, par l'Indonésie au nom du Mouvement des non alignés et par le Nigéria au nom du Groupe africain.

Il y a fort longtemps que les travaux de la Première Commission ne se sont ouverts dans un contexte international aussi porteur d'espoirs. Plusieurs signes positifs et encourageants ont en effet été enregistrés depuis quelques mois dans le domaine de la non prolifération et du désarmement nucléaires, notamment.

Le Cameroun se félicite ainsi des engagements pris par les Etats Unis d'Amérique et la Fédération de Russie pour la réduction de leurs arsenaux nucléaires. Nous saluons le Communiqué conjoint intervenu en Avril 2009 entre les Présidents OBAMA et Medvedev, annonçant leur volonté de parvenir à de nouvelles réductions du nombre d'armes stratégiques des Etats Unis et de la Fédération de Russie ainsi que la décision prise par ces deux pays de signer un nouvel accord pour remplacer le Traité sur la Réduction des Armes Stratégiques (START), qui expire dans deux mois.

Nous saluons également l'engagement pris par plusieurs pays et notamment par les Etats Unis, de signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le Conseil de sécurité a tenu le 24 septembre 2009, un Sommet historique sur le désarmement nucléaire et la non prolifération. Il a à cette occasion adopté la résolution 1887 qui vise à prévenir la prolifération nucléaire, à promouvoir le désarmement nucléaire, à réduire le risque de terrorisme nucléaire et à instaurer un monde dénucléarisé.

Après douze ans de stagnation, la Conférence du désarmement a fini par adopter un programme de travail, ouvrant la voie au lancement de négociations, sur un Traité interdisant les matières fissiles afin de combattre la prolifération nucléaire et d'œuvrer en faveur du désarmement.

Il y a également lieu de relever, pour s'en féliciter, l'entrée en vigueur des traités instituant des Zones exemptes d'armes nucléaires en Afrique et en Asie centrale.

Monsieur le Président,

Ces signes de progrès, intervenant après des années d'immobilisme, constituent sans nul doute, une opportunité que la communauté internationale se doit de saisir, afin de parvenir à l'objectif d'un monde débarrassé de la menace des armes nucléaires.

Les progrès enregistrés ne doivent cependant pas faire oublier les défis qui restent en suspens. Et ils sont de taille. D'après une étude récente, Le monde dispose en ce moment de 23.000 armes nucléaires et de milliers de vecteurs pour les lancer. La production mondiale d'armes s'est élevée à 347 milliards de dollars l'année dernière. Les dépenses militaires ont atteint, toujours l'année dernière 1400 milliards de dollars, soit une augmentation alarmante de 45% par rapport 1999.

Ces chiffres, Monsieur le Président, soulignent la nécessité d'aller au delà des bonnes intentions proclamées, et de mettre en œuvre des actions concrètes en faveur d'un monde plus sur.

Il est en effet affligeant de constater que le Traité d'Interdiction complète des essais nucléaires n'est toujours pas entré en vigueur 13 ans après son

ouverture à la signature.

De fait, les armes nucléaires continuent de constituer la plus grande menace pour la survie de l'Humanité. Nous courons chaque jour le risque effroyable que ces armes tombent entre les mains de terroristes ou autres acteurs non étatiques. Le Cameroun se félicite à cet égard de la décision du Président Obama de convoquer un Sommet sur la sécurité nucléaire en avril 2010 à Washington, afin de traiter des risques de terrorisme nucléaire et d'encourager les pays à sécuriser leurs matériaux nucléaires.

Mon pays est cependant d'avis que la seule garantie contre la prolifération ou l'usage des armes atomiques est leur destruction complète. C'est pourquoi nous ne cesserons de militer en faveur de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous pensons à cet égard que les efforts en faveur de la non-prolifération doivent être menés parallèlement et simultanément à ceux concernant le désarmement. Nous encourageons tous les pays dotés d'armes nucléaires à prendre des mesures concrètes pour la réduction et à terme, pour l'élimination complète de leurs arsenaux. Le Cameroun soutient également l'appel en faveur du lancement sans délai de négociations multilatérales visant à parvenir à une Convention sur l'interdiction de la mise au point, de l'essai, de la fabrication, du stockage, du transfert, de l'emploi ou de la menace d'emploi d'armes nucléaires et sur leur élimination.

Le Cameroun fonde de grands espoirs sur la Conférence d'examen du TNP prévue 2010 et souhaite qu'elle marque des progrès significatifs dans le renforcement du régime international de non-prolifération des armes nucléaires. Il est primordial que tous les pays membres des Nations Unies oeuvrent dans ce sens.

La Conférence du désarmement doit dépasser ses contradictions et entamer en 2010 ses travaux de fond, afin de parvenir à la conclusion d'un traité d'interdiction de la production et du transfert des matières fissiles.

Les armes chimiques, bactériologiques ou à toxines représentent un sujet de grave préoccupation pour mon pays. Nous appelons tous les États ne l'ayant pas encore fait, à adhérer aux instruments juridiques interdisant ces armes afin qu'ils deviennent universels. S'agissant en particulier des armes chimiques, ma

délégation, tout en se réjouissant des progrès réalisés depuis l'entrée en vigueur de la Convention y afférente, souligne le danger permanent que constituent les stocks d'armes chimiques pour l'environnement et les populations. Nous appelons donc les pays détenteurs de telles armes à procéder dans les meilleurs délais à la destruction de leurs stocks.

Monsieur le Président,

Ainsi que le Cameroun l'a maintes fois souligné, les armes légères et de petit calibre sont de véritables armes de destruction massive. Ces armes causent chaque année la mort ou la mutilation de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Elles sont responsables de l'aggravation et de la prolongation des conflits armés. Elles sont un facteur de promotion de la criminalité et du terrorisme. Elles hypothèquent les efforts de reconstruction et de développement. Des mesures concrètes doivent être prises pour assurer la mise en œuvre du Programme d'action pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères. Il est urgent de parvenir à une action internationale vigoureuse contre le trafic illicite des ALPC qui tuent 300.000 personnes par an.

Mon Gouvernement attache la plus grande importance à cette question et est déterminé à apporter sa contribution, aux efforts internationaux de lutte contre la prolifération et le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. C'est le sens de l'engagement résolu du Cameroun aux côtés de d'autres pays, dans le cadre de l'initiative en faveur d'un Traité sur le commerce des armes. Mon pays se porte co-auteur du projet de résolution y afférent et entend participer activement aux efforts visant à faire de cette initiative salubre une réalité.

Il est primordial de mettre un terme aux souffrances causées par les armes à sous munitions. Mon pays salue l'ouverture à la signature le 03 décembre 2008, de la Convention relative aux armes et munitions en grappe et souhaite réaffirmer son adhésion aux principes et objectifs de cette convention.

Le Cameroun fonde de grands espoirs sur la Conférence d'examen de la Convention pour l'interdiction de la fabrication, de l'usage et du transfert des mines terrestres antipersonnel qui se déroulera du 30 novembre au 04 décembre

2009 à Cartagenas de Indias en Colombie. Nous espérons que cette réunion contribuera à promouvoir l'universalisation de la Convention et à favoriser l'assistance internationale aux pays affectés par les mines.

Mon pays réitère son plein soutien aux activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale. Ce dernier a en effet joué, depuis sa création, un rôle majeur dans le renforcement de la confiance et la promotion du désarmement en Afrique centrale, de même que dans la recherche de solutions concrètes aux nombreux problèmes de paix et de sécurité auxquels sont confrontés les pays de la région. L'adoption chaque année en Première commission par consensus de la résolution relative aux activités du Comité porte témoignage du soutien dont il bénéficie de la part de tous les pays membres. Ma délégation remercie le Secrétaire général des Nations Unies et le Bureau pour les affaires de désarmement qui assure le secrétariat du Comité, pour l'appui qu'ils lui ont apporté jusqu'alors et les encourage à continuer. Nous lançons un appel pressant à tous les pays membres pour qu'ils contribuent au fonds d'affectation spéciale destiné à financer les activités extrabudgétaires du Comité. Celui-ci a en effet besoin pour s'acquitter pleinement de ses importantes missions, d'un appui continu, sous forme notamment de contributions volontaires.

Je vous remercie.–